



Un colloque sur le Plan Maya et la Gestion différenciée



Le 13 mai 2014 au Palais des Congrès de Namur

Gestion différenciée et Plan Maya à la commune de Léglise

Fabrice Coppée
Service Espaces verts



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferenciee.be

28 villages

115 sites d'espaces verts

entretenus par

2 équipes de 2 hommes

+ 1 équipe

sur les chemins touristiques et s'occupant des
prés fleuris

Classification des espaces verts

Prestige

- 3 %
- Passage 1 fois/semaine

Jardiné

- 45 %
- Passage 1 à 2 fois/semaine
 - Priorité si enterrement, communion, fête locale

Rustique

- 50 %
- Passage 1 à 2 fois/semaine
 - Priorité si enterrement, communion, fête locale

Naturel

- 2 %
- Passage 1 fois/mois



Prestige : jardin structuré et fleuri ; espèces horticoles ; tonte fréquente ; taille ; entretien important

Jardiné

moins de passage pour l'entretien ; néanmoins, il faut garder l'espace soigné et entretenu

Rustique

Travaux d'entretien légers en favorisant la biodiversité ; prairies fleuries, fauche

Naturel : végétation spontanée

Plan Maya et Gestion différenciée

Classement des espaces verts de la commune de Léglise



Legende

Classement
Class_ap

- Prestige
- Jardinée
- Rustique
- Naturel

Echelle: 1 / 110 000





Gestion des bords de routes :

La Commune de Léglise est en fauchage tardif ce qui implique une gestion en deux phases

- Pour les voiries très fréquentées : 2 passages/année
 - A partir du 15 mai (premier passage)
 - Entre le 1er et le 15 septembre (deuxième passage) + talus
- Pour les voiries peu fréquentées : un passage entre le 1er et le 15 septembre

Exemple d'une fiche descriptive d'un espace vert

Site de Traimont : verger inscrit dans le plan
MAYA et géré totalement
en gestion différenciée

Plan Maya et Gestion différenciée



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferentiee.be

Plan Maya et Gestion différenciée



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferentiee.be

Plan Maya et Gestion différenciée

Fiche description ESPACE VERT

Date: 14/05/2012 Responsable: Fabrice

Nom du lieu: Verger Personnel nécessaire:

Code: LEGVLE001 Remarques: Haie et prairie fleurie à implanter

Adresse: Rue St Aubier

Superficie (m²): 750

Typologie*: Espace naturel aménagé

Talus: Oui Non CLASSE: 3

VEGETATION

Haie Plantations	Indigènes (%)	100	Arbres/Arbustes	Qté
			Genet, Lavande, Aubépine	Massif
	Quantité (m ²)		Bouleau + prunellier	1 + 1
	Annuelles		Tilleul	1
	Vivaces		Fruitier	15
Espèces	Noisetier			
Longueur (m)	10			

RECOUVREMENT DU SOL

	Surface (m ²)	Type ou espèce(s)
Terre nue		-
Paillage		
Engazonné	680	Fauche
Plantes couvre-sol		
Prairie fleurie		

AMENAGEMENTS

Voirie et chemins	Type (terre, graviers, klinkers, ...)	Surface (m ² ou m)	Entretien
	Graviers	70	Manuel + thermique
Mobilier urbain	Type (jeux, poubelles, bancs, ...)	Quantité	Entretien
	Table	1	
	Barbecue + Panneau	1+1	

FREQUENTATION AUX ABORDS DE L'ESPACE VERT

Type de fréquentation: Piétons

Fréquence: Nulle Occasionnelle Régulière Permanente

Usage de l'espace vert: Familiale

ENTRETIEN ACTUEL

Hors désherbage		Période / Fréquence	Matériel utilisé	Intrants	Sortants	Durée
Cible	Type					
Herbe	Fauche	4x/an	Débroussailluse			1Mat/2p
Fruitier	Taille	1x/an	Sécateur		Copeaux	1h/2p

Lutte contre les indésirables

Catégorie pdt	Nom produit	Lieu cible	Quantité produit	Dose	Fréquence	Durée
	Thermique	Gravier	/	/	1x/an	
	Manuelle					

La gestion différenciée, c'est aussi :

- Rester une commune zéro phyto
- Favoriser la plantation d'espèces indigènes
- Favoriser les prés fleuris et augmenter les prairies de fauche
- Ne plus employer des espèces horticoles invasives ; les remplacer par d'autres espèces si elles sont présentes dans nos espaces verts

La gestion différenciée, c'est aussi :

- Découvrir et apprendre la nature autrement en acceptant la tolérance aux mauvaises herbes
- Continuer de répondre aux attentes du Plan Maya
- Informer la population sur la gestion différenciée

Favoriser les prés fleuris permet :

- d'embellir l'entrée des villages
- d'instaurer une diversité entomologique
- de diminuer des surfaces de tonte

Augmenter des prairies de fauche permet :

- de laisser la végétation s'épanouir
- de limiter les surfaces engazonnées

Encore quelques repères :

- Respect de conduite sur les espèces invasives en Belgique (ALTERIAS)
- Sur les plantes résistantes au sel
- Savoir mettre une plante au bon endroit



Action menée lors du plan MAYA pendant l'année 2012

Fiche de rapport plan maya 2012

Plantations sur terrain communal

Citez les plantations effectuées en complétant le tableau :

Rapportage plantations

Pour les quantités et objectifs, s'en référer à la charte et à vos dossiers introduits dans le Cadre du « Plan Maya »

Type de plantation	adresse	Parcelle cadastrale	% objectif
Pré fleuri	Cimetière Assenois	C 161 E	20 ares/50ares = 40.%
	Cimetière de Mellier	C 809 B	
	Cimetière de Vlessart	A 483 C	
	Potager partagé Léglise	D 157 C	
	Entrée et sortie de villages		
Verger	Potager partagé + verger à Léglise	D 157 C	20 arbres/75 = 26,5%
	Cimetière de Vlessart		
Alignement/arbres de position		arbres/75 =%

Plan Maya et Gestion différenciée

Haie, arbuste mellifère	Cimetière de Vlessart Potager partagé à Léglise		161/480 = 33,5 %
TOTAL			100 %

(Si le total atteint 100%, l'objectif est atteint)

Actions de sensibilisation

Pour toute action se référant aux objectifs de la charte

Décrire les actions menées en se référant aux objectifs de la charte (1 tableau par action) ;

ACTION 1	
Description	Balade guidée à la découverte du potager partagé et du verger Maya Panneaux didactiques
Lieu	Chemin de Stria à Léglise
Date	16/06/2013
Public visé	Tous

ACTION 2	
Description	Publication d'articles dans le bulletin communal et dans la newsletter du pôle de gestion différenciée sur la suppression des pesticides, visite d'un rucher, verger Maya...
Date	Juillet 2012, septembre 2012, janvier et mai 2013
Public visé	Tous

Pour chaque action, joindre un exemplaire des supports éventuels pour la promotion de l'évènement ou photos réalisées à ces occasions.

Plan Maya et Gestion différenciée

Plantations de haies mellifères à Vlessart, verger Maya



Plan Maya et Gestion différenciée

Les espèces plantées sont *Carpinus betulus*, *Cornus mas*, *Ribes uva-crispa*, *Salix aurita*, *Sambucus racemosa*, *Viburnum lantana*, *Rosa canina*



Et aussi au potager partagé de Léglise, plantation d'une haie mellifère d'essences indigènes

Plan Maya et Gestion différenciée

- Plantation des parterres, jardinières et prés fleuris mellifères
 - Entrées des villages en prés fleuris



Plan Maya et Gestion différenciée



- Plus les entrées des villages de Bernimont, de Vlessart, de Thibessart, de Mellier, de Witry et d'Assenois

Plan Maya et Gestion différenciée

Prés fleuris en gestion différenciée dans les villages d'Assenois, de Mellier et dans le lagunage de Xaimont.



Prairies de fauche dans le village d'Assenois



Plan Maya et Gestion différenciée

Parterres mellifères dans les villages d'Ebly, de Léglise et de Louftémont



Plan Maya et Gestion différenciée



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferentiee.be

Balade guidée du potager partagé



Plan Maya et Gestion différenciée



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferentiee.be

Plan Maya et Gestion différenciée

Liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation de haies

Les espèces mellifères sont reprises en astérisque

Aubépine à un style (*Crataegus monogyna* Jacq.) *

Aubépine à deux styles (*Crataegus laevigata* (Poiret) DC.) *

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn.) * hy

Bouleau pubescent (*Betula pubescens* Ehrh.) (ac) (hy)

Bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth)

Bourdainne (*Frangula alnus* Mill.)*

Cerisier à grappes (*Prunus padus* L.) (ac)

Charme (*Carpinus betulus* L.) *

Châtaignier (*Castanea sativa* Mill.)* ac

Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.) *

Chêne sessile (*Quercus petraea* Lieblein) *

Cognassier (*Cydonia oblonga* Mill.) *

Cornouiller mâle (*Cornus mas* L.)* ca

Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea* L.)* (ca)

Eglantier (*Rosa canina* L.)*

Erable champêtre (*Acer campestre* L.)* (ca)

Erable plane (*Acer platanoides* L.) *

Plan Maya et Gestion différenciée



- Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus* L.) *
- Framboisier (*Rubus idaeus* L.) * ac
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.)
- Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus* L.) (ca)
- Genêt à balais (*Cytisus scoparius* (L.) Link* ac
- Griottier (*Prunus cerasus* L.)*
- Groseillier à maquereaux (*Ribes uva-crispa* L.)* (ca)
- Groseillier noir ou cassis (*Ribes nigrum* L.)* hy
- Groseillier rouge (*Ribes rubrum* L.)* (ca) (hy)
- Hêtre commun (*Fagus sylvatica* L.)
- Houx (*Ilex aquifolium* L.) * (ac)
- Lierre commun (*Hedera helix*) *
- Merisier (*Prunus avium* L.) *
- Myrobolan (*Prunus cerasifera* Ehrh.) *
- Néflier (*Mespilus germanica* L.) * ac
- Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica* L.) (ca) (x)
- Noisetier (*Corylus avellana* L.) *
- Noyer commun (*Juglans regia* L.) (ca)

Plan Maya et Gestion différenciée

- Orme champêtre (*Ulmus minor* Mill.)
- Orme de montagne (*Ulmus glabra* Huds.)
 - Peuplier blanc (*Populus alba* L.) (hy)
- Peuplier grisard (*Populus canescens* (Ait.) Smith) (hy)
 - Peuplier tremble (*Populus tremula* L.)
- Poirier cultivé (*Pyrus communis* L. subsp. *communis*) *
- Pommier commun (*Malus sylvestris* (L.) Mill. subsp. *mitis* (Wallr.) Mansf.) *
 - Pommier sauvage (*Malus sylvestris* (L.) Mill. subsp. *sylvestris*) *
 - Prunellier (*Prunus spinosa* L.) * (x)
- Prunier crèque (*Prunus domestica* L. subsp. *insititia* (L.) Bonnier et Layens)* (ca)
 - Ronce bleue (*Rubus caesius* L.) * (ca)
 - Saule à oreillettes (*Salix aurita* L.) * hy
 - Saule à trois étamines (*Salix triandra* L.) * (hy)
 - Saule blanc (*Salix alba* L.) * (hy)
 - Saule cendré (*Salix cinerea* L.) *

Plan Maya et Gestion différenciée



Saule des vanniers (*Salix viminalis* L.) * (hy)

Saule fragile (*Salix fragilis* L.) et son hybride avec *S. alba* (*S. xrubens* Schrank) (hy)

Saule marsault (*Salix caprea* L.)*

Saule pourpre (*Salix purpurea* L. var. *lambertiana* (Smith) Koch) * (hy)

Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia* L.)* (ac)

Sureau à grappes (*Sambucus racemosa* L.) * ac

Sureau noir (*Sambucus nigra* L.) * (ca)

Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos* Scop.)* (ca)

Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata* Mill.)* (x)

Troène commun (*Ligustrum vulgare* L.)* ca x

Viorne lantane (*Viburnum lantana* L.) * ca x

Viorne obier (*Viburnum opulus* L.) *



Un colloque sur le Plan Maya et la Gestion différenciée



Le 13 mai 2014 au Palais des Congrès de Namur

Merci pour votre attention